

48
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 juillet 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- MME LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	- MME FISCHER	

Personnels : Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON,

Invités : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER.

Membres excusés : MM APPRILL, SCHIELLEIN, KENNEL, TROG

Invités excusés : MM Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER

3) Bureau d'accueil SI et Agence Postale, convention de partenariat.

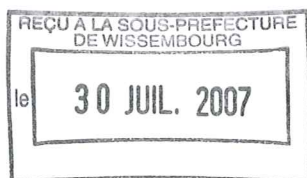
Vu la délibération du 27 septembre 2006 portant sur la mise à disposition d'un local à la Commune de MERKWILLER PECHELBRONN pour l'ouverture d'une Agence Postale,

Vu la proposition de convention d'occupation de locaux avec le Syndicat d'Initiative et la Commune de MERKWILLER PECHELBRONN, ci-jointe,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- approuve les termes de la convention entre la Communauté de Communes de Pechelbronn, le Syndicat d'Initiative et la Commune de MERKWILLER PECHELBRONN,
- autorise le Président à signer la convention d'occupation des locaux en partenariat avec la Commune de MERKWILLER PECHELBRONN et le Syndicat d'Initiative.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 20 juillet 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 30 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

